

OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE DE BRETAGNE Association
Immeuble Acropole - 19 Avenue Charles et Raymonde Tillon
35000 - RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

S A I N T - M A L O

Immeuble Infinity - BP 32
3, rue du Bois Herveau
35405 SAINT-MALO Cedex

www.cab-quiniou.com

QUINIOU LAINE AUDIT | Société par actions simplifiée au capital de 40 000 € | RCS 751007642 Saint-Malo | Membre de
la compagnie des commissaires aux comptes d'Ouest Atlantique.

OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE DE BRETAGNE

Immeuble Acropole - 19 Avenue Charles et Raymonde Tillon
35000 RENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2025

À l'Assemblée Générale de l'association **OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE DE BRETAGNE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE DE BRETAGNE** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, évoqués dans les règles et méthodes comptables de l'annexe, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment en ce qui concerne l'évaluation et l'exhaustivité des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Malo,
Le 1^{er} juin 2026

QUINIOU LAINE AUDIT,
Commissaire aux comptes

Frédéric COINTREL
Associé



ANNEXES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	21 038	2 816	18 222	1 230
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	2 302	1 447	855	1 167
Autres immobilisations corporelles	60 013	46 331	13 682	14 916
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	272		272	263
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	91 125	50 594	40 531	25 076
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	88 571		88 571	98 154
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	57 863		57 863	62 820
Charges constatées d'avance	15 555		15 555	15 317
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	326 958		326 958	418 687
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	488 947		488 947	594 979
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	580 072	50 594	529 478	620 055

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	270 950	270 950
Autres réserves		
Report à nouveau	64 297	57 769
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 581	6 528
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	337 828	335 247
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	8 000	70 000
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	8 000	70 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	74 241	75 964
TOTAL PROVISIONS (III)	74 241	75 964
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 735	29 912
Dettes fiscales et sociales	81 175	85 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		814
Produits constatés d'avance	6 500	22 984
TOTAL DETTES (IV)	109 410	138 844
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	529 478	620 055

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 640	2 520
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	181 121	172 551
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	448 332	522 975
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 723	
Utilisations des fonds dédiés	54 000	40 000
Autres produits	7 910	21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	695 726	738 067
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	181 412	142 758
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	16 434	18 188
Salaires	342 566	349 129
Cotisations sociales	141 097	145 675
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 453	6 942
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		5 678
Reports des fonds dédiés	8 000	70 000
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	6	6
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	698 968	738 376
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 242	-309
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 105	8 287
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	7 105	8 287
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7 105	8 287
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	3 862	7 978
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 281	1 449
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	702 831	746 354
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	700 249	739 826
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 581	6 528

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **529 478,45 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 2 581,29 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- les produits d'exploitation se sont élevés à 695 726 €uros contre 738 067 €uros en 2024.
- les effectifs sont de 7 personnes au 31 décembre 2025.

La capacité d'autofinancement de l'exercice est de - 35 689 €uros.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Nous n'avons eu connaissance d'aucun élément significatif postérieur à la clôture à évoquer.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association a pour mission générale d'aider à la décision et de contribuer à l'élaboration des politiques et actions de santé publique, notamment la politique de santé régionale, afin que soient mis en adéquation les besoins de la population et les réponses apportées au niveau des territoires.

A cet effet, l'ORS Bretagne a pour objectifs de :

- Recenser, rassembler et coordonner les recueils d'information dans les champs sanitaire, médico-social, et environnemental.
- Réaliser des enquêtes et études de santé publique.
- Participer à la conception, à la réalisation et à l'évaluation de programmes d'action dans ses domaines d'intervention.
- Diffuser les connaissances produites auprès des acteurs ou populations concernées afin qu'ils se les approprient.
- Accompagner les acteurs dans les choix à réaliser en termes de réponses aux problèmes identifiés.

Les principaux financeurs de l'association sont l'ARS, le Conseil Régional, la Dreets, DRDFE, la FNORS et Santé Publique France.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 05 décembre 2018.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-05 du 10 novembre 2023.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode : Application d'un nouveau règlement comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n°2014-03.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation, appliqué de manière prospective, conformément aux dispositions du Plan comptable général.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements de comptes non significatifs.

L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence sur les méthodes d'évaluation, mais se traduit par des évolutions de présentation des états financiers, conformément aux nouveaux modèles définis par le règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	15 404	18 507	12 873	21 038
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	2 302			2 302
Autres immobilisations corporelles	75 722	6 392	22 100	60 013
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	263	9		272
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 500			7 500
TOTAL	101 191	24 908	34 973	91 125

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			14 173	1 516	12 873	2 816
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...			1 135	312		1 447
Autres immobilisations corporelles			60 806	7 625	22 099	46 331
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			76 114	9 453	34 972	50 594

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Dépréciations de l'actif circulant

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	7 500			7 500
Clients douteux				
Autres créances clients	88 571	88 571		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts	2 734	2 734		
Divers	53 625	53 625		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	1 433	1 433		
Charges constatées d'avance	15 555	15 555		
TOTAL	169 418	161 918		7 500
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	15 555	
TOTAL	15 555	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	270 950				270 950
Report à nouveau	57 769	6 528			64 297
Excédent ou déficit de l'exercice	6 528			3 947	2 581
TOTAL	335 247	6 528		3 947	337 828
Autres					
Fonds propres consommables	70 000			62 000	8 000
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	74 964			1 723	74 241
TOTAL	144 964			63 723	82 241
TOTAL GÉNÉRAL	480 211	6 528		67 670	420 069

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
ARS OSCAR	14 000		14 000				
ADEME	3 000		3 000				
SANTE PUBLIQUE FRANCE	16 000						16 000
DREETS	37 000	4 000	37 000			4 000	
ARS - FIR 2025-2027		4 000				4 000	
TOTAL	70 000	8 000	54 000			8 000	16 000
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	70 000	8 000	54 000			8 000	16 000

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	75 964	- 2 077	3 800		74 241
TOTAL	75 964	- 2 077	3 800		74 241

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 735	21 735		
Personnel et comptes rattachés	39 204	39 204		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	38 887	38 887		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	1 281	1 281		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 802	1 802		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	6 500	6 500		
TOTAL	109 410	109 410		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Précisions sur certains postes de passif

	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	- 6 500	
TOTAL	- 6 500	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

	Montant	Commentaire
Charges à payer		
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 734	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	37 549	
Personnel - Autres charges à payer	1 655	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	16 688	
TOTAL	61 627	

	Montant	Commentaire
Produits à recevoir		
Banque - Intérêts courus à recevoir	- 772	
Clients - Factures à établir	20 000	
Etat - Produits à recevoir	2 734	
TOTAL	21 962	

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires		
Afférents à la certification des comptes	5 101	
Afférents aux services autres		
TOTAL	5 101	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires, au titre de l'année 2025, ne sont pas significatives.

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION ARS	249 140
SUBVENTIONS DIVERSES (DRDFE PSB DREAL)	18 525
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	140 000
SUBVENTION SPF	39 000
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 667

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions	74 241					74 241	

L'association a signé le 15 décembre 2022 un avenant de révision n°1 à l'accord d'entreprise de substitution du 26 juillet 2012. Les articles 2 et 3 du chapitre 3 font référence à l'indemnité de départ à la retraite.

Hypothèses de calculs retenues :

L'indemnité de départ en retraite provisionnée au 31/12/2025 s'élève à 74 241 €, charges comprises.

L'indemnité est calculée selon les modalités définies dans l'avenant n°1 du 15 décembre 2022 lié à l'accord d'entreprise signé le 26 juillet 2012.

Il est appliqué, à cette indemnité, une pondération correspondant au pourcentage de chance d'atteindre l'âge de la retraite (65 ans) au sein de l'association, compte tenu de l'ancienneté et de l'âge du salarié.

Le taux de charges retenu s'élève à 50% pour les cadres et à 45% pour les non cadres.

Le taux d'actualisation net d'inflation retenu s'élève à 3.60 %.

La table INSEE prise en compte est celle de 2024.

Le taux pour la revalorisation des salaires retenu est de 1%.

La reprise de provision s'élève à 1 723 € sur l'exercice 2025.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	2
Cadres et ingénieurs	5
TOTAL	7